

Prescriptions éthiques

Monique Selim

L'éthique a acquis récemment une position centrale, renouvelant son influence dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la conduite individuelle, des agencements familiaux ou des champs sociaux, économiques, politiques, nationaux et internationaux. Cette ampleur est sans précédent et elle ne peut être comparée à l'espace philosophique et intellectuel général qui était dévolu traditionnellement à la réflexion éthique. Le bien et le mal ne semblent plus des objets de doute, de questionnement, de controverses aporétiques et ce qu'on dénomme les valeurs paraît être réenluminé d'une évidence immédiate. Ainsi, l'élaboration de "bonnes pratiques" s'inscrit partout comme une obligation autant dans des entreprises que dans les instituts de recherche par exemple. Les "bonnes pratiques" sont censées épouser dans des lieux spécifiques des normes éthiques apodictiques, universelles dont il serait vain d'interroger les fondements. Ces processus d'hégématisation de l'éthique renvoient à la fin de la bipartition politique du monde qui soutenait l'hypothèse de morales disjointes socialement produites et ontologiquement séparées par les ordres politiques antagonistes régnant qu'étaient l'Occident capitaliste dit libre et la constellation conflictuelle des pays appelés communistes et totalitaires. La médiatisation de l'éthique, sa vulgarisation et son aura actuelle se lisent comme une des conséquences idéologiques les plus visibles de la

globalisation. Sur un mode explicite, transparent, l'éthique est convoquée pour mettre des limites au marché, à l'expansion sans bornes des rapports marchands et à la transformation de toute entité en objet marchand. Si on peut donc se réjouir cette sorte de coupe-feu moral salutaire, il est aussi important de faire l'analyse des formes et des enjeux imaginaires et symboliques du déploiement de la production et de la consommation éthiques présentes.

Dans le champ économique, la critique de la fonction exorciste du placage éthique a été maintes fois faite, qu'il s'agisse des fonds éthiques ou du commerce équitable et du tourisme responsable représentant à la fois l'établissement de nouvelles normes et l'extraction de ressources rentables inédites. Que le profit accompagne le développement éthique a été mis en lumière par de multiples études économiques et travaux de terrain ethnologiques soulignant la perpétuation de mécanismes de domination et d'exploitation en particulier dans les espaces ouverts par le tourisme responsable et le commerce équitable. Corollairement la dimension éthique collée à la spéculation financière offre à ses bénéficiaires une plus-value symbolique, déculpabilisante, ainsi que cela a été plusieurs fois souligné. Loin d'être freiné par l'éthique, le marché l'inclut pour conquérir des zones non défrichées et donc pour un meilleur épanouissement. Dans le champ économique, les arguments pour des placements éthiques exposent d'ailleurs en toute honnêteté cette rationalité financière et l'éthique est vidée de son signifié axiologique qui peut varier sans affecter la logique invoquée. La crise a conféré à l'éthique dans le champ économique un rôle prédominant à travers la thématique de la moralisation urgente du capitalisme pour éviter des dérives incontrôlables, contre lesquelles la morale semble bien impuissante.

Dans le champ politique, l'éthique a pris aussi une place considérable face à la multiplication des conflits et de leurs ravages. Mettant un terme à l'idée de luttes politiques violentes délégitimées par les catastrophes auxquelles elles ont abouti, l'éthique resplendit dans les objectifs de pacification sociale, faisant table rase de passés monstrueux et orientés sur la recréation des sociétés sur de nouvelles bases saines, morales. Repentance et réconciliation des

combattants qui se sont entretués sont désormais des programmes à vocation générale qui ont débuté lorsque ceux qui avaient fui les régimes communistes – tels le Laos en 1975 – avaient été internés dans des camps de réfugiés puis, pour une partie d’entre eux, la plus “malchanceuse”, avaient été renvoyés dans leur région d’origine. Du Rwanda au Cambodge il est demandé aux acteurs de renouer des relations quotidiennes cordiales alors même que la dichotomie bourreau/victime continue à être utilisée – à juste titre – pour décrire les terreurs antérieures. Le criminel reconnaissant ses fautes et appelant au pardon sur une des scènes locales d’un théâtre moral mondial est l’un des acteurs idéologiques prédominants de la globalisation. Dans cette optique en avril 2009, le procès de Douch, ancien directeur de la prison S21 à Pnom Penh, est un parangon, l’ancien tortionnaire contrit, admettant publiquement les atrocités commises, présentant ses regrets, se déclarant responsable, coupable, honteux et souhaitant être pardonné². Se moulant parfaitement dans le rôle qui lui est proposé, Douch participe là à une extraordinaire occultation des rapports politiques sous l’égide de l’éthique. L’aide américaine et chinoise au régime des Khmers rouges sombre dans l’oubli et le communisme polpotien devient une descente culturelle solitaire en enfer guidée par quelques despotes psychopathes. A l’antithèse du tribunal Russel, qui visait le dévoilement du politique, Douch, sous le visage du repentir modèle, figure sous certains aspects la normalisation éthique vue de l’extérieur. En effet, de l’intérieur, le discours de Hun Sen refusant que d’autres Khmers rouges soient recherchés et traduits devant la justice, et agitant la crainte du retour de la guerre civile, traduit – bien au-delà de la hantise personnelle de se voir rappeler sa collaboration – les rapports de domination politique qui se jouent dans cette fresque éthique : l’accusation de Douch et de bien d’autres individus, leur permettrait d’enterrer définitivement l’énorme responsabilité politique internationale qui a sous-tendu le drame cambodgien.

² *The Phnom Penh post*, 1^{er} avril 2009

Dans le champ des ONG qui lient le politique à l'économique, toujours au Cambodge où se rassemble un nombre exceptionnel d'ONG et qui apparaît un laboratoire d'expérimentation, des coordinations d'ONG constituent des centres d'excellence où les ONG peuvent se former et recevoir un certificat de "bonnes pratiques". Cette norme de "bonnes pratiques" – qui rapproche les ONG des entreprises comme des institutions publiques – montrent que celles-ci sont devenues de véritables appareils de la gouvernance globale impliquant un fonctionnement éthique dans lequel s'inscrit les injections de genre.

Fonctionnant comme adjuvant, l'éthique dans le champ économique agit comme un facteur d'excellence interne au marché, alors que dans le champ politique, elle tendrait à progresser sur le fonds de dénégation et de dissolution du politique et opérerait une métamorphose radicale de ses axiomes par substitution. Mais le domaine privilégié de l'éthique est le champ biologique où font débat nombre de progrès et d'expérimentations scientifiques – clonage, OGM, etc. – mais aussi où s'observent les effets inattendus des rapports marchands : vente d'organes et éclatement en différents segments de la reproduction humaine. La fragmentation de la reproduction biologique constitue l'objet le plus révélateur des contradictions et des affrontements entre marché et éthique, la vente d'organes engendrant des rejets unanimes et paraissant à tous scandaleuse. Au cœur de la reproduction parcellisée deux innovations méritent l'attention particulière de l'anthropologue : la gestation pour autrui et les banques de sperme qui induisent de remarquables transformations des formes de parenté et qui, en conséquence, réveillent passions idéologiques et conceptions morales.

S'il ne fait guère doute que la gestation monétarisée pour autrui, soit la rémunération des mères porteuses, se banalisera et que les condamnations qui la frappent dans les médias participent *in fine* à son implantation et à sa légitimation, en revanche les termes des oppositions méritent examen. En effet, l'attaque contre les mères porteuses incrimine généralement deux points. Le premier vise la séparation entre la grossesse et l'éducation de l'enfant assumée par deux actrices différentes et potentiellement génératrice de troubles

et pour les deux “mères” fonctionnelles, et pour l’enfant arraché à l’une, accaparé par l’autre ; l’acte “unique” d’enfanter est appréhendé implicitement ou explicitement comme relevant d’une nature humaine, féminine en l’occurrence, quasi intangible et sacralisée. Quelques féministes se sont aventurées dans ce type de défense conservatrice qui évoque beaucoup de combats passésistes, en pointant corollairement un second argument massif, celui de la marchandisation de la fonction de la grossesse, morceau d’un tout insécable et sans prix. Les “mères porteuses” mettraient donc en scène un corps féminin quasi morcelé dont l’utilisation d’une partie est vendue. Le fait que les mères porteuses soient souvent plus “pauvres” que les mères stériles, viennent parfois de pays “autres” met l’accent sur le rapport de domination marchand, éventuellement ethnicisé, qui sectionne la maternité en deux. Les mères porteuses seraient donc doublement exploitées et finalement leur existence affecterait la dignité de toutes les femmes. L’éthique commanderait dès lors d’interdire par la loi un tel phénomène qui est le résultat du marché globalisé, la mère porteuse pouvant se trouver avec Internet à l’autre bout du monde. La loi aurait dans cette perspective une efficacité éthique et régulatrice. L’exhibition de relations chaleureuses et de longue durée entre mère biologique et mère sociale, la transparence face à l’enfant du mode de production de sa naissance, la complicité affectueuse du père respectueux des deux femmes sont quelques-uns des clichés qui, en réponse à ces accusations de mise sur le marché des utérus des opprimées, visent à humaniser le tronçonnement des actes de la reproduction biologique. Pour l’anthropologue qui porte son regard sur les transformations des rapports de parenté dans le cadre de la globalisation, et qui souhaite éviter le piège moral, deux éléments ressortent de ces diatribes ; il faut tout d’abord souligner que la nouveauté du phénomène en jeu ne réside pas dans la disjonction entre mère sociale et mère biologique, le don et/ou la promesse – rémunérés indirectement ou non – d’enfant étant bien connu dans de nombreuses sociétés mais dans son caractère systématique, opérationnel, technologique, planifié qui permet à travers une institution médiatrice marchande de rapprocher des actrices qui n’auraient jamais pu être en contact autrement. En second lieu, comment imaginer dans une

conjoncture de généralisation des interactions marchandes que des zones soient préservées et pourquoi la parenté serait-elle tenue aujourd'hui à l'écart des flux monétaires alors même que le mariage a toujours impliqué des transferts de biens de toutes natures assimilables à l'achat de femmes ? Les mères porteuses dont la grossesse, l'accouchement, les soins de santé, etc. sont précisément tarifés sont donc intégrables dans une série de faits sociaux divers et font moins rupture qu'il ne semble aux moralistes outragés.

La commercialisation du sperme avec la possibilité d'abandonner l'anonymat si le donneur le souhaite constitue un second cas de figure où marché et éthique devraient être conduits dans l'avenir à s'affronter. En effet, le don de sperme n'étant pas limité et étant par ailleurs rémunéré confortablement comme dans l'entreprise danoise Crios³ – ce qui en fait un revenu d'appoint prisé en période de crise – la levée de l'anonymat induit potentiellement à faire d'un donneur le père identifié et identifiable d'une cohorte d'enfants. Ces enfants ne connaissent *a priori* pas leur père mais peuvent le rechercher, le rencontrer et, dans la foulée, revendiquer leur part symbolique et matérielle d'héritage, ce qui pourrait entraîner de sérieux conflits. Le donneur se retrouve donc dans une position en miroir avec la mère porteuse dont néanmoins le nombre des grossesses se voit borné par la fécondité et la durée de la gestation. Paternité biologique et paternité sociale sont disjointes puis éventuellement ressoudées, enchâssées dans des prestations monétaires de différentes natures, le don de sperme ayant un prix, mais le développement potentiel d'une multitude de relations de paternité étant imprévisible. Que dans cette hypothèse des donneurs effectuent des placements au nom de leurs enfants encore inconnus est significatif. Que, en outre, la démultiplication infinie de la paternité avec des impacts monétaires provoque moins de sursauts que les mères porteuses fait réfléchir, en dernière instance, sur les modes contrastés de substantialisation de la maternité et de la paternité. La paternité s'inscrit dans l'imaginaire pleinement et légitimement dans le marché et l'abondance de la filiation est un signe de ri-

³ *Le Monde*, 17-7-2009

chesse. La maternité, au contraire, doit rester un refuge symbolique inatteignable par les forces de l'argent et maintenu dans son intégrité, au risque d'une mise en péril de l'éthique. C'est dans ce cadre de symbolisation que se déchiffre la cohérence du refus dans des pays comme la France de laisser les femmes user comme bon leur semble du sperme congelé de leur conjoint défunt pour enfanter. Tout se passe comme si une loi du père fictive devait s'insurger pour le bien de l'enfant contre le désir d'engendrement de la mère, demandant restitution des précieux gamètes à l'institution qui les conserve moyennant finance. Le rapport marchand – banalisé dans certains pays – se voit alors bloqué au nom d'une morale vague ; la présence vivante du père, serait le garant de l'éthique du marché contre la prolifération anarchique de relations marchandes indéfinies.

Les quelques exemples retenus parmi bien d'autres dans les champs économique, politique et biologique montrent que l'éthique est construite en postulat transcendantal de la gouvernance du capitalisme qu'elle sublime mythiquement. Sa puissance supposée de contrecarrer les forces du marché se donne à voir comme une romance des temps globalisés sans poids véritable, autre que de faire rêver. De plus, l'encastrement des luttes éthiques dans des conceptions métaphysiques ou archaïques de la condition humaine les affaiblit. L'anthropologue est souvent convié dans le champ biologique à incarner une figure éthique, sur la base de sa connaissance de la diversité des rapports de parenté qui lui conférerait une capacité à discriminer les déviances léthales. Il importe qu'il évite de se faire happer dans cette posture de producteur d'éthique, au risque de renoncer à ses facultés d'entendement et de se métamorphoser en illusionniste. Mieux vaut qu'il étudie les arènes diversifiées de l'éthique comme des terrains idéologiques, y compris de surcroît les chartes éthiques de sa discipline. La lecture de la charte de l'*American Anthropological Association* (sur le site de l'association) est de ce point de vue éloquent : "la responsabilité envers les populations et les animaux avec lesquels les anthropologues travaillent et dont ils étudient la vie et la culture" en est un des premiers articles, invoquant les

Anthropologie politique de la globalisation

obligations habituelles de respect de la dignité des êtres animés et non animés, hommes, bêtes et matériaux confondus. Les avatars du marché, ses incidences à travers la monétarisation directe des matériaux de recherche ou l'inscription des projets de recherche dans des appels d'offres marchands n'est jamais mentionnée. Recherche et marché ne sont pas conçus comme antagonistes.

Selim Monique.

Logiques sociales et normes globales : prescriptions
ethiques.

In Hours Bernard (ed.), Selim Monique (ed.).
Anthropologie politique de la globalisation.

Paris (FRA) : L'Harmattan, 2010, p. 115-122.

(Anthropologie Critique (FRA)). ISBN 978-2-296-11169-

1